



Congrès National de Printemps
Dimanche 10 mai 2015

dans le cadre du 121ème congrès de la SFO
Palais des Congrès –Porte Maillot - Paris



121^e Congrès
9 - 12 mai 2015

“Les examens complémentaires réalisés par l’orthoptiste”

Orthoptistes inscrits à l’AFO.....	entrée libre (★)
Orthoptistes non inscrits à l’AFO.....	100 €
Orthoptistes bénéficiant d’une convention de formation.....	100 €
Etudiants orthoptistes	
inscrits à l’AFO.....	entrée libre (★)
non inscrits à l’AFO.....	60 €
Ophtalmologistes.....	badge SFO

(★) sur présentation de la carte adhérent AFO 2015

Si vous désirez une **Convention de Formation** entre votre employeur et l’**Association Française d’Orthoptique (AFO)**, organisme de formation agréé N° 26 71 01498 71 veuillez en faire la demande à :

Emmanuel LECANNELIE- Secrétaire général
20/22 rue Edith Cavell – 71200 LE CREUSOT

✂-----**BULLETIN D’INSCRIPTION.....**

à renvoyer impérativement avant le 30 avril 2015 à la trésorière
Monique TONDRE, 10 rue du Doernel -67000 STRASBOURG

- ☐ avec vos coordonnées (nom, prénom et ville)
 si vous êtes adhérent AFO 2015 (entrée libre)
- ☐ avec vos coordonnées et votre chèque libellé au nom de l’A.F.O
 si vous n’êtes pas adhérent AFO 2015 ☐ 100€ ☐ 60 €

Mr./Melle./Mme.....
Adresse.....
C.P.....Ville.....
Email:.....

participera au congrès de l’A.F.O du 10 Mai 2015

Date et signature: